

COMMUNIQUE DE PRESSE

Restructuration du collège des Trois Vallées : c'est parti !

23 MARS 2018



Les travaux de restructuration du collège « Les Trois Vallées » de La Voulte-sur-Rhône ont été officiellement lancés ce vendredi 23 mars par Laurent Ughetto, président du Département, accompagné de Stéphanie Barbato, Sandrine Chareyre, Martine Finiels et Hervé Saulignac.

Des travaux qui se termineront pour la **rentrée 2021**, et qui représentent un budget de **13,85 M€**.

Ce chantier important est le fruit d'une réflexion commune entre les acteurs qui vivent le collège : en 2016, le Département a ainsi réuni autour de la table les professeurs, les représentants des parents d'élèves et du personnel.

De cette concertation a été établi le plan le plus pertinent de réhabilitation pour ce collège qui bénéficie déjà d'un emplacement idéal en cœur de ville avec un espace d'accueil disponible. C'est d'ailleurs ce dernier qui a favorisé le scénario de restructuration.

Cette dernière s'appuie sur la volonté du Département d'aménager les locaux dans un but d'accompagnement des élèves dans leur scolarité et de leurs encadrants dans les innovations pédagogiques.

Cette restructuration peut être divisée en 5 points :

- Réaménagement du bâtiment pour un accueil optimal des 614 élèves (dont 64 SEGPA), répartis en 26 classes (dont 4 SEGPA) ;
- Objectif de performance thermique : à l'issue des travaux, le bâtiment sera thermiquement passif ;
- Création d'une nouvelle salle de sports pour répondre aux besoins apportés par les 80 heures d'EPS par semaine ;
- Création de 5 logements pour répondre à l'obligation de logement du personnel ;
- Aménagement de la demi-pension pour un accueil optimal des 450 élèves et 50 adultes demi-pensionnaires.

Ces travaux s'inscrivent dans des démarches qualitatives résolument axées vers le futur :

- La démarche « collège du XXI^e siècle »
- La démarche HQE (haute qualité environnementale), à l'origine du projet de passivité thermique du bâtiment.

UN COLLEGE, QUATRE PHASES DE TRAVAUX

Les travaux vont tous suivre le même chemin : Construction du bâtiment neuf → Déménagement → Déconstruction de l'ancien bâtiment.

Phase I :

- Construction des cinq logements de fonction
- Construction du bâtiment qui rassemblera : le réfectoire, la cuisine, les locaux techniques ainsi que des salles de cours sciences et techno.

Durée : 11 mois, livraison en décembre.

Phase II :

Construction du bâtiment qui abritera le CDI, le hall, d'administration, la permanence, le foyer, la salle des professeurs, les bureaux vie scolaire, le bureau EPS, des salles de cours.

Durée : 15 mois

Phase III :

Construction du bâtiment qui abritera la SEGPA des salles de classe, de musique et arts plastiques

Durée : 8 mois

Phase IV :

Construction de la salle d'évolution (salle de sports)

Durée : 8 mois



LE DEPARTEMENT (S')INVESTIT POUR SES COLLEGES

→ Etats des lieux

En 2017-2018, les effectifs prévisionnels sont stables par rapport à l'année scolaire 2016/2017 : 35 élèves en plus dans les collèges publics soit 11 283 (contre 11 248) et 2 en plus dans les établissements privés soit 5 081 (contre 5 079). Plus de 16 000 élèves sont donc attendus dans les 40 collèges ardéchois, 26 publics¹ et 14 privés.

→ Plan collège 2016-2022

Le plan collège est la synthèse d'une large concertation conduite en interne puisqu'il s'inscrit dans les champs d'intervention traditionnels des politiques départementales (jeunesse, bâtiments, culture ...), et en externe, auprès de nos partenaires institutionnels que sont l'Education nationale, les fédérations de parents d'élèves, les organisations syndicales...Le plan collège 2016-2022 est décliné sous 6 grands axes et 20 fiches actions. Dans ce cadre, deux actions principales ont été mises en place pour l'année scolaire en cours :

- Création de l'équipe mobile maintenance à la rentrée

Cette équipe mobile a pour objectif de renforcer la réactivité de la maintenance au niveau des collèges et d'optimiser les moyens alloués à la maintenance et à l'entretien. Une enveloppe de 100 000 € est dédiée aux interventions de premier niveau et aux besoins ponctuels de maintenance des bâtiments. L'équipe interviendra sur l'ensemble des collèges du département.

- Adhésion au réseau national des cantines bio, « Un plus Bio »

Le bien-manger est encore à l'honneur cette année, avec l'adhésion au réseau « Un plus Bio », qui concrétise l'orientation du plan collège sur le développement d'une restauration durable et locale, et fait écho à la première table de tri 100% ardéchoise, installée au collège Bernard Ventadour de Privas depuis le mois de février.

→ Bâtiments :

Des investissements conséquents

Le Département consacre un effort d'investissement important aux travaux de maintenance, de construction et de réhabilitation des collèges publics et aux opérations d'investissement des collèges privés. Objectif : améliorer qualitativement le patrimoine départemental afin de faire progresser les conditions de vie et de travail des élèves et des personnels. Dans ce cadre, les collèges de Vernoux, Annonay, Le Pouzin et Tournon-sur-Rhône connaîtront prochainement des travaux de restructuration, d'agrandissement et de rénovation.

Les chiffres :

11,2 M€ d'investissement en 2017 (en progression par rapport à 2016) :

9,1 M€ pour les travaux

2,1 M€ pour l'équipement des collèges.

Des opérations importantes en cours

Tous les projets de construction sont l'occasion de mettre en pratique les résultats d'une réflexion engagée et reprise dans le plan collèges autour des nouveaux usages des établissements et intitulée « Le collège du 21^e siècle ». Outre le collège des Trois Vallées, voici les principaux chantiers en cours :

- Restructuration du collège des Perrières

11 130 m² de surfaces à réaliser pour accueillir 300 élèves supplémentaires

Démarche HQE, accessibilité totale de l'établissement, adaptation aux projets et pratiques pédagogiques de l'établissement

¹ Dont deux cités mixtes (collège + lycée) au Cheylard et à Largentière et une cité scolaire (collège + école) à Saint-Cirgues-en-Montagne.



42 mois de travaux / 17,9 M€ coût estimé des travaux

Et aussi...

Collège Le Pouzin : agrandissement du collège ; création de 5 salles de classes, agrandissement restauration, foyers... - Coût estimé : 1 400 000 €

Collège de Vernoux-en-Vivarais : agrandissements (création salle de classe, transfert CDI) - Coût estimé : 220 000 €

Travaux de sécurisation

Un programme de 600 000 € sur 3 ans a été engagé. En 2017, les accès (portails et clôtures) des collèges de Jastres et Roqua à Aubenas, du Teil et de Lombardière seront sécurisés, et un système de diffusion des alertes sera mis en test dans deux collèges (Tournon-sur-Rhône et Jastres).

→ **Mais le collège, ce n'est pas que du bâti !**

Classes connectées

Les nouveaux ordinateurs ainsi que les classes mobiles auxquelles sont attribuées des tablettes pour un enseignement moderne et interactif, sont des illustrations de l'engagement numérique du Département. Ces actions permettent à l'Ardèche de répondre à plusieurs appels à projets nationaux pour un équipement numérique optimal des collèges.

La dotation globale et les aides au fonctionnement des collèges

La dotation annuelle permettant de couvrir toutes les charges courantes de fonctionnement a augmenté de **3 M€ pour le fonctionnement des 26 collèges publics** en 2017. En outre, certaines dotations sont versées en complément de la dotation annuelle. Il s'agit principalement des aides allouées au titre du projet d'établissement, pour soutenir les projets pédagogiques pour l'année scolaire à venir (100 000 €).

Enfin, le Département intervient au titre de l'accompagnement des élèves dans leur ouverture culturelle, artistique, et sportive (sorties patrimoine, sports au collège, collège au cinéma, collège et spectacle vivant...).

Concernant les **collèges privés**, le forfait fonctionnement et la dotation « personnel » (pour les collèges publics, les agents dépendent du Département) s'élèvent à **2,85 M€**.

Les aides en faveur des collégiens

Le Département de l'Ardèche mène une politique sociale active en faveur des collégiens, avec des **aides à la restauration et à la scolarité qui ont concerné - en 2016/2017- 1 591 collégiens** soit près de 110 000 € étant rappelé que les familles les plus modestes perçoivent les aides de l'Etat.

Une assiette équilibrée

La nutrition des élèves est un enjeu important pour le Département en charge de la restauration scolaire des collèges publics. En 2016, 1 310 000 repas ont été servis.

23 collèges disposent de leur propre cuisine avec des chefs qui servent chaque jour des repas équilibrés.

Au total, 83 % des collégiens bénéficient, le midi, d'un vrai repas équilibré. En effet, pour élaborer des menus répondant aux obligations nutritionnelles réglementaires, le Département a mis en place une assistance technique sur la nutrition pour les cuisiniers. Ainsi, des diététiciens-nutritionnistes interviennent dans les établissements.



Le personnel départemental

Accueil, restauration, hébergement ou technicien d'entretien... les agents des collèges représentent une multitude de métiers et 198 équivalents temps plein (y compris les compléments de temps partiel), soit environ 200 personnes physiques.

Les agents techniques départementaux sont au quotidien aux côtés des enfants et des équipes pédagogiques. L'attention portée aux conditions de travail et à l'amélioration de la formation des personnels (notamment des formations pratiques d'équipe sur site), sur les efforts en matière d'équipement sont les garants d'un environnement de travail optimisé pour ces personnels, et donc, directement, pour l'ensemble des personnes accueillies ou travaillant dans les établissements.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE – Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr

